

l'établissement des mesures appropriées en matière de préparation industrielle, de la détermination des besoins opérationnels cruciaux et des techniques pour lesquelles l'appui du secteur industriel est tellement indispensable, et l'élaboration de politiques de développement industriel, du point de vue du MDN.(19:13)

Le Canada ne peut faire cavalier seul dans les domaines de la préparation de l'industrie de défense et de l'acquisition de matériel militaire pour différentes raisons, la principale étant qu'il s'approvisionne surtout à l'étranger. Le prix de plus en plus élevé du matériel de défense pousse les partenaires de l'OTAN à s'associer dans différents projets. Le Canada fait partie de différents groupes de l'OTAN, dont le Groupe consultatif industriel de l'OTAN, et il s'est joint à certains projets visant à accroître la collaboration dans l'acquisition de matériel de défense.

Les États-Unis constituent le destinataire le plus important et le plus accessible du matériel militaire canadien — 1,28 milliard \$ en 1987 ou 17 p. 100 des exportations. Pour faire suite à la collaboration militaire amorcée durant la Seconde Guerre mondiale, l'Accord sur le partage de la production de la défense de 1958 et l'Accord sur le partage du développement industriel pour la défense mettaient sur un pied d'égalité les firmes canadiennes et américaines et facilitaient les transferts technologiques. Seul le Canada jouit de ce statut privilégié mais des barrières juridiques et réglementaires ont été érigées depuis. Les Américains veulent protéger leurs industries de défense, surtout les petites, même si la plupart des entreprises canadiennes sont de moindre importance en comparaison. Ils sont soucieux également de leurs secrets militaro-industriels¹¹. La plus grande entrave à la collaboration canado-américaine serait l'ignorance des possibilités présentes dans chaque pays. Dans le but de favoriser l'échange de renseignements, le Groupe a aidé à la constitution de l'Organisation de l'industrie nord-américaine du matériel de défense qui réunit les secteurs public et privé des deux pays. L'Organisation est à l'origine de certaines initiatives dont deux récemment, soit l'analyse de la production de munitions à guidage de précision et le groupe de travail sur les munitions.

La fragmentation, la spécialisation et l'état de préparation déficient de l'industrie canadienne du matériel de défense, ainsi que notre dépendance des fournisseurs étrangers minent la crédibilité de la position dissuasive du Canada. Si on n'apporte pas d'amélioration à ce chapitre au niveau de la mobilisation et de la fabrication du matériel, l'accroissement des effectifs et des stocks ne suffira pas.

Le Comité recommande que le ministère de la Défense nationale mette en oeuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'état de préparation de l'industrie de la défense, et qu'il tienne compte, dans tous ses achats, de la préparation industrielle de défense, en favorisant le plus possible l'industrie canadienne tout en ayant recours, au besoin, aux sources alliées.

¹¹ Colonel R. Van Steenburg (US Army), «Troubled Partnership», *Forum*, juillet-août 1987, p. 3.